

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

071191675

N/A

EZ Lube Aerosol

Numéro de version : SGH 1.0

Date de compilation : 2017-10-25

SECTION 1 : Identification

1.1 Identificateur du produit

Nom commercial

EZ Lube Aerosol

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Lubrifiant

Lubrifiants, graisses, libérer des produits

Usage générale

1.3 Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Sable Industries Inc.
100 Campbell Ave, Suite 5
Kitchener, ON. N2H 4X8 Canada

Téléphone : +1 (800) 368-8106

Télécopieur : +1 (519) 579-9324

e-mail : info@sableindustriesinc.com
rnick@sableindustriesinc.com (Riley Nick)

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Service d'information d'urgence (ChemTel, 24 heures) +01-813-248-0585
+1 (800) 255-3924 (ÉTATS-UNIS et Canada)

SECTION 2 : Identification de danger

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon à OSHA "Hazard Communication Standard" (29 CFR 1910.1200)

| Section | Classe de danger | Catégorie | Classe de danger et catégorie | Mentions de danger |
|---------|---|-----------|-------------------------------|--------------------|
| B.3 | aérosols | 1 | Aérosol 1 | H222,H229 |
| A.8D | toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (effets narcotiques, somnolence) | 3 | STOT SE 3 | H336 |

Pour le texte complet des abréviations : voir SECTION 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon à OSHA "Hazard Communication Standard" (29 CFR 1910.1200)

- Mention d'avertissement danger
- Pictogrammes

EZ Lube Aerosol

Numéro de version : SGH 1.0

Date de compilation : 2017-10-25

SGH02, SGH07



- Mentions de danger

- H222 Aérosol extrêmement inflammable.
- H229 Récipient sous pression : peut exploser si chauffé.
- H336 Peut provoquer de la somnolence et des étourdissements.

- Déclarations de mise en garde

- P210 Tenir éloigné de la chaleur, des surfaces chaudes des étincelles, de la flamme nue ou des sources d'inflammation. Ne pas fumer.
- P211 Ne pas pulvériser sur une flamme ouverte ou une autre source d'inflammation.
- P251 Ne pas percer ou brûler, même après l'utilisation.
- P261 Éviter de respirer les poussières/ les fumées/ les gaz/ les brouillards/ les vapeurs/ les aérosols.
- P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la tenir dans une position confortable pour lui permettre de respirer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
- P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.
- P405 Stocker dans un endroit fermé à clé.
- P410+P412 Protéger de la lumière du soleil. Ne pas exposer à des températures dépassant 50 °C.
- P501 Éliminer les contenus / conteneurs dans une installation industrielle de combustion.

- Ingrédients dangereux pour l'étiquetage propane, butane

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB.

SECTION 3 : Composition / informations sur ingrédients

3.1 Substances

Pas pertinente (mélange)

3.2 Mélanges

Description du mélange

| Ingrédients dangereux selon au SGH | | | | |
|------------------------------------|-----------------|-----------|--|--------------|
| Nom de la substance | Identification | Poids % | Classification selon au SGH | Pictogrammes |
| propane | N° CAS 74-98-6 | 10 à < 25 | Flam Gaz 1/ H220 Press. Gaz C / H280 sA / OSHA002 STOT SE 3 / H336 | |
| butane | N° CAS 106-97-8 | 10 à < 25 | Flam Gaz 1/ H220 Gaz sous pression C / H280 STOT SE 3 / H336 | |

EZ Lube Aerosol

Numéro de version : SGH 1.0

Date de compilation : 2017-10-25

Ingrédients dangereux

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exclus de la liste. Tous les ingrédients ne sont pas listés.

Pour le texte complet des abréviations : voir SECTION 16.

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premier secours

Notes générales

Ne laissez pas la victime sans surveillance. Retirer la victime de la zone de danger. Gardez la personne au chaud, immobile et couverte. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Dans tous les cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas d'inconscience, placer la personne en position latérale de sécurité. Ne jamais rien donner par la bouche

Après inhalation

Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, consulter immédiatement un médecin et commencer les premiers soins. Fournir de l'air frais.

Après contact avec la peau

Laver avec beaucoup de savon et d'eau.

Après contact avec les yeux

Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer. Rincer abondamment avec de l'eau propre pendant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion

Se rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Effets narcotiques.

4.3 Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Aucun

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Pulvérisation d'eau, poudre BC

Agents d'extinction inappropriés

Jet d'eau

5.2 Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange

Produits de combustion dangereux

Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

5.3 Conseil pour pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonnez les mesures de lutte contre l'incendie avec l'environnement de l'incendie. Ne pas laisser l'eau de lutte contre l'incendie pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Combattre le feu avec les précautions normales à une distance raisonnable.

EZ Lube Aerosol

Numéro de version : SGH 1.0

Date de compilation : 2017-10-25

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mettre les personnes en lieu sûr.

Pour les secouristes

Porter un appareil respiratoire si exposé aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

6.2 Précautions environnementales

Tenir à l'écart des égouts, des eaux de surface et souterraines et du sol. Conserver l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils pour contenir un déversement

Recouvrement de drains

Autres informations relatives aux déversements et rejets

Aux fins d'élimination, mettre dans un conteneur fermé. Ventiler la zone affectée.

6.4 Référence à d'autres sections

Produits de combustion dangereux : Voir section 5. Équipement de protection individuelle : Voir section 8. Matériaux incompatibles : Voir section 10. Considérations d'élimination : voir section 13.

SECTION 7 : Manutention et entreposage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Recommandations

- Mesures de prévention contre les incendies ainsi que la génération d'aérosols et de poussières

Utiliser une ventilation locale et générale. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé.

Conseil sur d'hygiène général professionnelle

Se laver les mains après la manipulation. Ne pas manger, boire et fumer en zones de travail. Retirer les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones où l'on mange. Ne gardez jamais de nourriture ou de boisson à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais de produits chimiques dans des récipients normalement utilisés pour la nourriture ou les boissons. Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Gestion des risques associés

Dangers d'inflammabilité

Ne pas pulvériser sur une flamme ouverte ou une autre source d'inflammation. Protéger de la lumière du soleil.

- Température de stockage

Température de stockage recommandée : 0 à 40 °C

- Compatibilités d'emballage

Seuls les emballages agréés (par ex. selon la réglementation sur les marchandises dangereuses) peuvent être utilisés.

EZ Lube Aerosol

Numéro de version : SGH 1.0

Date de compilation : 2017-10-25

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la section 16 pour un aperçu général.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1

Valeurs limites d'exposition professionnelle (Limites Composants. , Produits de combustion dangereux. d'exposition sur le lieu de travail)

| Valeurs limites d'exposition professionnelle (Limites d'exposition sur le lieu de travail) | | | | | | | | |
|--|-------------------|----------|----------------|-----------|--------------------------|------------|---------------------------|------------------|
| Pays | Nom du mandataire | N° CAS | Identification | MPT [ppm] | MPT [mg/m ³] | LECT [ppm] | LECT [mg/m ³] | Source |
| ÉU | n-butane | 106-97-8 | VLS® | | | 1 000 | | ACGIH® |
| ÉU | propane | 74-98-6 | LEP | 1 000 | 1 800 | | | 29 CFR 1910.1000 |
| ÉU | propane | 74-98-6 | VLS® | | | | | ACGIH® |

Notation

LECT limite d'exposition à court terme : une valeur limite au-dessus de laquelle l'exposition ne devrait pas se produire et qui se rapporte à une période de 15 minutes, sauf indication contraire

MPT moyenne pondérée dans le temps (limite d'exposition à long terme) : mesurée ou calculée par rapport à une période de référence de 8 heures de moyenne pondérée dans le temps

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale.

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage

Porter une protection oculaire/de visage.

Protection de la peau

- Protection des mains

Porter des gants de protection.

- Autres mesures de protection

Prenez des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection préventive de la peau (crèmes/pommades barrières) est recommandée. Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit.

Protection respiratoire

Pendant la pulvérisation, porter un appareil respiratoire approprié.

EZ Lube Aerosol

Numéro de version : SGH 1.0

Date de compilation : 2017-10-25

- Contrôles d'exposition de l'environnement

Utiliser un conteneur approprié afin d'éviter une pollution de l'environnement. Tenir à l'écart des égouts, des eaux de surface et souterraines et du sol.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence

| | |
|---------------|---------------------------------|
| État physique | aérosol (pulvérisation aérosol) |
| Couleur | différent |
| Odeur : | caractéristique |

Autres paramètres de sécurité

| | |
|---|--|
| pH (valeur) | |
| Point de fusion/point de congélation | non déterminé |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | -161,5 °C à 1,013 hPa |
| Point d'éclair | non déterminé |
| Taux d'évaporation | non déterminé |
| Inflammabilité (solide, gaz) | aérosol inflammable selon les critères GHS |
| Limites d'exposition | non déterminé |
| Pression de vapeur | <0,545 Pa à 20 °C |
| Densité | non déterminé |
| Densité de vapeur | cette information n'est pas disponible. |
| Densité relative | les informations sur cette propriété ne sont pas disponibles |
| Solubilité(s) | non déterminé |

Partition coefficient

| | |
|----------------------------|---|
| -n-octanol/water (log KOW) | cette information n'est pas disponible. |
|----------------------------|---|

EZ Lube Aerosol

Numéro de version : SGH 1.0

Date de compilation : 2017-10-25

| | |
|---------------------------------|--------------------------|
| Température d'auto-inflammation | non déterminé |
| Viscosité | pas pertinente (aérosol) |
| Propriétés explosives | aucun |
| Propriétés comburantes | aucun |

9.2 Autres informations

| | |
|----------------------|------|
| Teneur en propulseur | 25 % |
|----------------------|------|

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Concernant l'incompatibilité : voir ci-dessous "Conditions à éviter" et "Matériaux incompatibles". Le mélange contient des substances réactives. Risque d'inflammation.

10.2 Stabilité chimique

Voir ci-dessous "Conditions à éviter".

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4 Conditions à éviter

Ne pas pulvériser sur une flamme ouverte ou une autre source d'inflammation. Tenir à l'écart de la chaleur.

Conseils pour prévenir un incendie ou une explosion

Protéger de la lumière du soleil.

10.5 Matériaux incompatibles

Comburants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux raisonnablement prévisibles résultant de l'utilisation, de l'entreposage, du déversement et du chauffage ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux : Voir section 5.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Les données d'essai ne sont pas disponibles pour le mélange complet.

Procédure de classification

La méthode de classification du mélange est basée sur les ingrédients du mélange (formule d'additivité).

EZ Lube Aerosol

Numéro de version : SGH 1.0

Date de compilation : 2017-10-25

Classification selon à OSHA "Hazard Communication Standard" (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë

Ne doit pas être classé comme toxique aiguë.

SGH des United Nations, annexe 4 : Peut-être nocif en contact avec la peau ou par inhalation.

Corrosion / irritation cutanée

Ne doit pas être classé comme corrosif/irritant pour la peau.

Lésions graves oculaires / irritation oculaire

Ne doit pas être classé comme gravement nocif pour les yeux ou irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Ne doit pas être classé comme sensibilisant respiratoire ou cutané.

Mutagénicité cellulaire germinale

Ne doit pas être classé comme mutagène sur les cellules germinales.

Cancérogénicité

N'est pas classé comme cancérogène.

Toxicité reproductrice

Ne doit pas être classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer de la somnolence et des étourdissements.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ne doit pas être classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition répétée).

Danger d'aspiration

Ne doit pas être classé comme présentant un danger d'aspiration.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Ne doit pas être classé comme dangereux pour l'environnement aquatique.

12.2 Persistance et dégradabilité

Les données ne sont pas disponibles.

12.3 Potentiel bioaccumulatif

Les données ne sont pas disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Les données ne sont pas disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les données ne sont pas disponibles.

EZ Lube Aerosol

Numéro de version : SGH 1.0

Date de compilation : 2017-10-25

12.6 Autres effets indésirables

Les données ne sont pas disponibles.

SECTION 13 : Considérations d'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination des égouts - informations pertinentes

Ne pas vider dans les eaux usées. Éviter de libérer dans l'environnement. Se référer aux instructions spéciales/fiches de données de sécurité.

Traitement des déchets de conteneurs/emballages

Seuls les emballages agréés (par exemple selon DOT) peuvent être utilisés. Les emballages complètement vidés peuvent être recyclés. Manipulez les emballages contaminés de la même manière que la substance elle-même.

Remarques

Veillez prendre en considération les dispositions nationales ou régionales pertinentes. Les déchets doivent être séparés en catégories pouvant être traitées séparément par les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

SECTION 14 : Informations de transport

| | |
|---|---|
| 14.1 Numéro ONU | 1950 |
| 14.2 Nom d'expédition approprié UN | Aérosols |
| 14.3 Classes de danger pour le transport | |
| Classe | 2.1 (gaz) (aérosol) (inflammable) |
| 14.4 Groupe d'emballage | n'est pas affecté à un groupe d'emballage |
| 14.5 Danger pour l'environnement | non dangereux pour l'environnement selon à la réglementation sur les marchandises dangereuses |
| 14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur | |
| Il n'y a pas d'informations supplémentaires. | |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au code IBC | |
| La cargaison n'est pas destinée à être transportée en vrac. | |

Informations pour chacun des Règlements types de l'ONU

Transport de marchandises dangereuses par route ou par rail (49 CFR US DOT)

| | |
|--|-----------------------|
| Numéro d'index | 1950 |
| Nom d'expédition exact | Aérosols |
| - Mentions dans la déclaration de l'expéditeur | UN1950, Aérosols, 2.1 |
| Classe | 2.1 |
| Étiquette(s) de danger | 2.1 |

EZ Lube Aerosol

Numéro de version : SGH 1.0

Date de compilation : 2017-10-25



Dispositions spécial (SP) N82
N° ERG 126

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

Numéro ONU 1950
Nom d'expédition exact AÉROSOLS
Classe 2.1
Polluant maritime -
Étiquette(s) de danger 2.1



Dispositions spécial (SP) 63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
Quantités exceptées (EQ) E0
Quantités limitée (LQ) 1 L
EMS F-D, S-U
Catégorie d'arrimage -

Organisation de l'aviation civile internationale (ICAO-IATA/DGR)

Numéro ONU 1950
Nom d'expédition exact Aérosols, inflammable
Classe 2.1
Étiquette(s) de danger 2.1



Dispositions spécial (SP) A145, A167
Quantités exceptées (EQ) E0
Quantités limitée (LQ) 30 kg

EZ Lube Aerosol

Numéro de version : SGH 1.0

Date de compilation : 2017-10-25

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques au produit en question Guide(s) disponible(s) spécifique(s) à l'industrie ou au secteur

NPCA-HMIS® III

Système d'identification des matériaux dangereux. American Coatings Association.

| Catégorie | Classement | Description |
|------------------------|------------|--|
| Chronique | / | aucun |
| Santé | 0 | aucun risque important pour la santé |
| Inflammabilité | 4 | matériau qui se vaporise rapidement ou complètement à la pression atmosphérique et à la température ambiante normale ou qui se disperse facilement dans l'air et brûle facilement |
| Risques physiques | 1 | matériau normalement stable mais qui peut devenir instable (auto-réagir) à des températures et des pressions élevées. Le matériau peut réagir de manière non violente avec l'eau ou subir une polymérisation dangereuse en l'absence d'inhibiteurs |
| Protection personnelle | - | |

NFPA® 704

Agence américaine de protection contre les incendies : Système standard pour l'identification des dangers des matériaux pour les interventions d'urgence (États-Unis).

| Catégorie | Degré de danger | Description |
|------------------|-----------------|---|
| Inflammabilité | 4 | matériau qui se vaporise rapidement ou complètement à la pression atmosphérique et à la température ambiante normale ou qui se disperse facilement dans l'air et brûle facilement |
| Santé | 0 | matière qui, dans des conditions d'urgence, n'offrirait aucun danger autre que celui d'une matière combustible ordinaire |
| Instabilité | 0 | matériau normalement stable, même en cas d'incendie |
| Dangers spéciaux | | |

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique pour les substances de ce mélange n'ont pas été effectuées.

EZ Lube Aerosol

Numéro de version : SGH 1.0

Date de compilation : 2017-10-25

SECTION 16 : Autres informations, y compris la date de préparation ou la dernière révision

Sigles et abréviations

| Abbr. | Descriptions des abréviations utilisées |
|-------------------|---|
| 29 CFR 1910.1000 | 29 CFR 1910.1000, Tableaux Z-1, Z-2, Z-3 -Normes de sécurité et de santé au travail : Substances toxiques et dangereuses (limites d'exposition admissibles) |
| 49 CFR US DOT | 49 CFR § 40 U.S. Département du transport |
| ACGIH® | Tiré de ACGIH®, 2017 TLVs® and BEIs® Book. Copyright 2017. Reproduit avec la permission. Informations sur la bonne utilisation des TLV® et BEI® : http://www.acgih.org/tlv-bei-guidelines/policies-procedures-presentations/tlv-bei-position-statement |
| CAS | Chemical Abstracts Service (service qui maintient la liste la plus complète des substances chimiques) |
| DGR | Règlement sur les marchandises dangereuses (voir IATA/DGR) |
| DOT | Département du transport (É.U.) |
| EMS | Horaire d'urgence |
| N° ERG | Guide des mesures d'urgence - Numéro |
| Gaz inflammables | Gaz inflammables |
| SGH | "Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques" développé par les United Nations |
| IATA | Association du transport aérien international |
| IATA-DGR | Règlement sur les marchandises dangereuses (DGR) pour le transport aérien (IATA) |
| ICAO | Organisation de l'aviation civile internationale |
| IMDG | Code maritime international pour les marchandises dangereuses |
| MARPOL | Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (abréviation de "Marine Pollutant") |
| NPCA-HMIS® III | National Paint and Coatings Association : Système d'identification des matériaux dangereux - HMIS® III, Troisième édition |
| OSHA | Administration de la sécurité et de la santé au travail (OSHA) |
| PBT | Persistantes, bioaccumulatives et toxiques |
| LEP | Limite d'exposition autorisée |
| ppm | Pièces par million |
| Gaz sous pression | Gaz sous pression |
| RTECS | Registre des effets toxiques des substances chimiques (base de données du NIOSH avec des informations toxicologiques) |
| sA | Asphyxiants simples |
| LECT | Limite d'exposition à court terme |
| STOT SE | Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique |
| TLV® | Valeurs limites du seuil |
| MPT | Moyenne pondérée dans le temps |
| vPvB | très Persistant et très Bioaccumulable |

EZ Lube Aerosol

Numéro de version : SGH 1.0

Date de compilation : 2017-10-25

Références littéraires clés et sources de données

Norme de communication des risques OSHA (HCS), 29 CFR 1910.1200.

Transport de marchandises dangereuses par route ou par rail (49 CFR US DOT). Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG). Règlement sur les marchandises dangereuses (DGR) pour le transport aérien (IATA).

Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques : La classification est basée sur le mélange testé.

Risques pour la santé, Danger pour l'environnement : La méthode de classification du mélange est basée sur les ingrédients du mélange (formule d'additivité).

Liste des phrases pertinentes (code et texte intégral comme indiqué dans les chapitres 2 et 3)

| Code | Texte |
|---------|---|
| H220 | Gaz extrêmement inflammables. |
| H222 | Aérosol extrêmement inflammable. |
| H229 | Récipient sous pression : peut exploser si chauffé. |
| H280 | Contient du gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé. |
| H336 | Peut provoquer de la somnolence et des étourdissements. |
| OSHA002 | Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide. |

Avis de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Cette FDS a été compilée et est uniquement destinée à ce produit.